REÇU EN PREFECTURE
le 05/11/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20251104-2025_11_340

opéra de lille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET

ADHESION A DIFFERENTS ORGANISMES

N°	2025	11	340
Le 4 novembre à 11h			

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à Lille (Opéra de Lille)

DATE DE CONVOCATION	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS REPRÉSENTÉS	ABSENTS
Le 20 octobre 2025	Monsieur Arnaud Deslandes représenté par Madame Marie-Pierre Bresson	X		
	Madame Catherine Morell-Sampol		X	
	Monsieur Arnaud Taisne			X
	Monsieur Sébastien Duhem			X
NOMBRE DE MEMBRES	Madame Delphine Blas		X	
	Madame Sylviane Delacroix	X		
EN EXERCICE	Madame Mélissa Camara		X	
22	Madame Vanessa Duhamel			X
	Monsieur Alain Cambien			X
	Monsieur Michel Delepaul		X	
PRÉSENTS	Monsieur Patrick Geenens			X
5	Monsieur Jacques Ducrocq			X
	Monsieur Jean-Paul Mulot			X
	Monsieur Grégory Tempremant			X
REPRÉSENTÉS	Monsieur François Decoster			X
7	Monsieur Sébastien Chenu			X
	Monsieur Bertrand Gaume		X	
VOTANTS	Monsieur Hilaire Multon	X		
	Madame Pascale Pronnier	X		
12	Madame Jacqueline Bruckert		X	
	Monsieur François Martin		X	
	Madame Marion Tinoco	X		

Docusign Envelope ID: DF11944A-2375-45C0-AB79-5B4D1DFE03A0

REÇU EN PREFECTURE
le 05/11/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20251104-2025_11_340

opéra de lille

N° 2025-11-340 : Adhésion à différents organismes

Délibération n° 2025-11-340 du 4 novembre 2025 du Conseil d'administration de l'EPCC « Opéra de Lille »,

Conformément aux lois n° 2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006, relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à leur fonctionnement, Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1431-1 et suivants, relatifs au fonctionnement des établissements publics de coopération culturelle, Conformément l'arrêté préfectoral du 4 décembre 2007, portant création de l'EPCC Opéra de Lille,

Le Conseil d'administration délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et notamment sur l'adhésion à tout organisme public ou privé.

Il est proposé au Conseil d'administration d'arbitrer en faveur de l'adhésion des organismes publics et privés dont la liste est indiquée ci-dessous :

- Organismes départementaux et régionaux
  - « Echo » : association structurant le Cercle Culture & Développement Durable des Hauts-de-France, qui regroupe des structures et réseaux de spectacle vivant des Hauts-de-France accueillant du public et engagées dans des démarches éco-responsables et solidaires, dont l'ambition commune est d'améliorer et de renforcer les pratiques de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale au sein de leur organisation (l'Opéra de Lille en a été cofondateur)
    - Actions : conduit des projets permettant le co-développement de ses membres (évaluation des pratiques, conception et animation d'actions, accompagnement au développement) ; promeut la responsabilité sociale et sociétale des organisations du secteur du spectacle vivant (sensibilisation, formation, gestion de ressources documentaires et matérielles), promeut son action et influence auprès d'acteurs institutionnels et de la société civile pouvant contribuer à son objet (diffusion d'informations, représentation, levée de fonds, partenariat, négociation)

  - Collectif Jeune Public Hauts-de-France : association régionale ouverte à tous les professionnels du spectacle qui réunit des structures de diffusion, des équipes artistiques et des personnalités de la Région Hauts-de-France, toutes intéressées par la création et les sensibilisations accessibles aux enfants, aux adolescents et à leur entourage.
    - Actions : développe un programme d'activités pluriel, croisant formations, rencontres professionnelles, évènements fédérateurs, outils de valorisation de la création et dispositif de soutien à la création qui répondent aux problématiques, attentes et besoins de ses adhérents et de l'ensemble des professionnels à l'échelle régionale.

- Organismes nationaux
  - Collectif Les Augures
    - Actions : accompagne les acteur·rices du secteur culturel dans leur transition écologique et leur capacité d'adaptation et d'innovation, avec volonté de construire et fédérer les communautés artistiques et environnementales autour d'innovations et de modèles alternatifs. Dans le cadre de ses activités, l'association a développé l'Augures Lab Scénogrrrraphie pour répondre aux besoins du secteur culturel sur les enjeux d'écoconception. Il s'agit d'un réseau professionnel, collaboratif et prospectif pour penser l'écoscénographie dans le secteur culturel. Il réunit différents corps de métiers liés à la scénographie (technique, production, conception…) et croise les disciplines artistiques, notamment les arts visuels et les arts vivants, à l'échelle nationale. Il compte une soixantaine de membres, acteur·rices indépendant·es et institutions culturelles. Il vise à favoriser le développement du réemploi, de l'économie circulaire et de l'écologie culturelle territoriale autour des activités liées à la scénographie. Les membres sont réuni·es autour de valeurs et d'objectifs communs, résumés en 4r : réduire notre impact environnemental, rassembler nos énergies, repenser nos métiers et réveiller nos imaginaires. Par son fonctionnement en intelligence collective, le partage de connaissances et de bonnes pratiques, la recherche commune de nouvelles solutions et l'accès facilité à des outils spécifiques, le réseau du Lab permet à ses membres de monter en compétences sur les enjeux d'écoconception.

Docusign Envelope ID: DF11944A-2375-45C0-AB79-5B4D1DFE03A0

REÇU EN PREFECTURE
le 05/11/2025
Application agréée E-legalite.com
059-DE-059-501394200-20251104-2025_11_340

- Arviva : regroupe des lieux, des festivals, des orchestres et des particuliers avec pour vocation d'interroger les pratiques quotidiennes des métiers du spectacle vivant afin d'identifier des alternatives durables pour réduire l'impact environnemental de ce secteur, en incluant tous les maillons de la chaîne, de la création, à la production et à la diffusion en passant par la communication.

- Les Forces Musicales : organisation patronale regroupant les adhérents de l'ancienne CPDO (Chambre Professionnelle des Directions d'Opéra) et du SYNOLYR (Syndicat National des Orchestres et des Théâtres Lyriques) décidés à réunir leurs forces, leurs histoires et leurs expériences. Par les structures représentées, Les Forces Musicales sont la deuxième organisation d'employeurs du spectacle vivant en termes de masse salariale, et la première en termes d'emplois artistiques permanents. Elles se distinguent par des valeurs et des usages collectifs, au premier rang desquels figure la permanence de l'emploi et de l'activité, le fort lien aux collectivités territoriales, l'attachement aux politiques publiques et la volonté d'agir en opérateur du service public de la culture.

- Comité national de liaison des EPCC : réseau de 60 établissements structurés en EPCC (EPIC ou EPA) ou régie
  - Actions : échange, confronte et partage les expériences, en particulier avec les collectivités territoriales. Sa configuration interdisciplinaire (tous les secteurs culturels et artistiques y sont présents) facilite la mise en commun des réflexions autour d'une question centrale : le service public de la culture et la coopération.

- Organismes internationaux
  - Opera Europa : principale organisation de services pour les professionnels des compagnies d'opéra et festivals d'opéra à travers l'Europe. Compte actuellement plus de 215 membres provenant de 43 pays.
    - Actions : consolide et met à jour la base de données de casting et de production Operabook ; permet de devenir partenaire d'OperaVision et de streamer des extraits ou des performances de longue durée sur la plateforme ; permet une mise en réseaux et la participation à des conférences et forums annuels ; participe à des actions de lobbying par le biais de l'adhésion à l'association Pearle* et Culture Action Europe ; est à l'initiative du World Opera Day conjointement avec Opera America et Opera Latinoamérica, journée de campagne de sensibilisation sur l'impact positif et la valeur de l'opéra pour la société.

  - Fedora : cercle européen des philanthropes de l'opéra et du ballet qui vise à soutenir le renouveau de l'opéra et du ballet
    - Actions : met en valeur et soutient l'excellence et le renouveau dans le domaine de l'opéra et du ballet ; offre une visibilité et un financement aux coproductions innovantes créées par des artistes émergents qui sont encore en devenir, ainsi qu'aux programmes éducatifs ; favorise l'accroissement de l'accessibilité de l'opéra et du ballet et de toucher un public plus large en exploitant le changement numérique.

Après en avoir délibéré le Conseil d'administration décide à l'unanimité d'arbitrer en faveur de l'adhésion des organismes publics et privés dont la liste a été précédemment citée.

Régulièrement publié et transmis en Préfecture le

Fait à Lille le 4 novembre 2025
La Présidente du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille

Signé par :
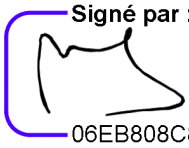
06EB808C86C040D...

Marie-Pierre Bresson

REÇU EN PREFECTURE
le 05/11/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20251104-2025_11_340

opéra de lille

CONSEIL D'ADMINISTRATION
4 NOVEMBRE 2025 à 11h00
OPÉRA DE LILLE /STUDIO

FEUILLE DE PRÉSENCE / QUORUM

COLLECTIVITÉS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS	POUVOIR	SIGNATURES
VILLE DE LILLE	Mme Marie-Pierre BRESSON			
	Mme Catherine MORELL-SAMPOL	Mme Charlotte BRUN	Mme Marie-Pierre BRESSON	
	M. Arnaud TAISNE	Mme Marielle RENGOT		
	M. Sébastien DUHEM	M. Jacques RICHIR		
	Mme Delphine BLAS	M. Franck HANOH	Mme Sylviane DELACROIX	
	Mme Sylviane DELACROIX	M. Didier JOSEPH-FRANCOIS		
	Mme Mélissa CAMARA	Mme Nathalie SEDOU		
	Mme Vanessa DUHAMEL	Mme Violette SPILLEBOUT	M. Jacques DUCROCQ	
MEL	M. Alain CAMBIEN	M. Nicolas DETERPIGNY		
	M. Michel DELEPAUL	Mme Marie- Noëlle NIREL		
	M. Patrick GEENENS	M. Bernard DEHAUT	M. Alain CAMBIEN	
	M. Jacques DUCROCQ	Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX		
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE	M. Jean-Paul MULOT	Mme Nadège BOURGHELLE-KOS		
	M. Grégory TEMPREMANT	Mme Mady DORCHIES-BRILLON		
	M. François DECOSTER	M. Frédéric LEFEBVRE		
	M. Sébastien CHENU	M. Jean-Philippe TANGY		
ÉTAT	M. le Préfet du Nord M. Bertrand GAUME	M. Guillaume AFONSO		
	M. le Directeur des Affaires Culturelles de la Région des Hauts-de-France M. Hilaire MULTON	M. Nicolas GUINET		
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES	Mme Pascale PRONNIER	M. Christophe MARQUIS		
	NN	Mme Jacqueline BRUCKERT	Mme Pascale PRONNIER	
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	M. François MARTIN	M. Olivier DESSE		
	Mme Marion TINOCO	M. Jonas PAMART PALÀ		